

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Actualisation du Portrait statistique de l'audiovisuel : découvrez les données socio-démographiques 2022 des entreprises et des salariés de l'audiovisuel !

Le Portrait statistique de l'audiovisuel est un outil dynamique développé par la CPNEF de audiovisuel afin de visualiser et d'appréhender les 251 000 salariés travaillant au sein des 13 000 entreprises de ce champ. Mis à jour chaque année à partir des données Audiens¹, et avec le soutien de l'Afdas, le Portrait statistique de l'audiovisuel permet de saisir les particularités des 13 régions métropolitaines et des six branches professionnelles du champ de l'audiovisuel : la production audiovisuelle, la production cinématographique, la production de films d'animation, la prestation technique image et son, la radiodiffusion et la télédiffusion.

Le Portrait de l'audiovisuel propose deux entrées :

- « **Les chiffres clés** » qui présente une sélection d'informations remarquables sur le champ de l'audiovisuel, réparties autour de trois grands thèmes : les entreprises, les salariés et les métiers de l'audiovisuel
- « **L'espace data** » qui permet une exploration plus fine des données en offrant la possibilité de croiser plusieurs indicateurs.



L'audiovisuel est une industrie culturelle dynamique avec 32% d'augmentation du nombre d'entreprises sur la période 2016-2022. C'est la branche professionnelle de la production audiovisuelle qui concentre 49% des structures françaises.



Parmi les 13 000 structures de l'audiovisuel, 95% sont des Très Petites Entreprises (TPE) de 0 à 10 salariés.²



Dans l'audiovisuel, l'hyper-concentration des entreprises en Île-de-France reste une réalité en 2022 avec 59% de structures franciliennes.



Le contrat de travail de référence dans l'audiovisuel demeure le Contrat à durée déterminée d'usage (CDDU)³. En effet, pour la fabrication d'un film ou d'un programme audiovisuel, un certain nombre de salariés est rassemblé pour un temps donné. Le CDDU correspond à l'activité des salariés alternant des périodes d'emploi et de non emploi, ce qui leur permet de travailler pour différents employeurs successifs. Les salariés sont 66% en CDDU.

¹ **Audiens** : Groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias.

² **Taille des entreprises** : Dans l'audiovisuel, la taille des entreprises est déterminée par le nombre de salariés en CDI ou CDD en poste au 31 décembre de l'année étudiée.

³ **CDDU** : Contrat à durée déterminée dit « d'usage ». Les artistes, ouvriers et techniciens du spectacle sont des salariés, qui alternent des périodes d'emploi et de non emploi, au travers de contrats à durée déterminée liés à une fonction temporaire par nature. On parle d'intermittents dans le langage courant (ce n'est cependant ni un statut ni un métier).

QUI SOMMES-NOUS ?

La Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel regroupe les partenaires sociaux des branches professionnelles de l'audiovisuel et travaille sur les questions d'emploi et de formation. Elle pilote notamment des études sur les métiers de l'audiovisuel, du cinéma et des médias et a la capacité de créer des certifications pour répondre aux besoins et aux évolutions des entreprises et des professionnels de son champ.

EN SAVOIR PLUS

Lien vers les infographies de synthèse :
<https://data.emploi.cpnef-av.fr/synthese/>
Lien vers le Portrait statistique
<https://data.emploi.cpnef-av.fr>

CONTACT

Jade Robin, cheffe de projets
jrobin@cpnef-av.fr - 01 44 88 24 24